

**Objet :** Groupe de travail, présentation du rapport social unique

Monsieur le Président,

La Loi de transformation de la Fonction publique, à laquelle se sont opposées la **CFDT** et la **CFTC**, oblige chaque administration de porter à la connaissance des élus aux Conseils Sociaux d'Administration (CTR pour ce qui nous concerne encore) un rapport social unique comportant un certain nombre de données, issues de la banque de données sociales.

Ce groupe de travail est donc l'occasion de présenter aux représentants du personnel le rapport social unique que la DGFIP a élaboré pour l'année 2020.

Ce rapport annuel doit permettre de poser des constats pour comprendre certaines évolutions et pouvoir faire des propositions pour les agents. Il devrait donc être la base d'un dialogue social constructif.

La délégation **CFDT-CFTC** ne reviendra pas sur chaque point de ce rapport, d'autant plus que nombres d'entre eux ont été largement discutés lors de groupes de travail spécifiques et dédiés.

Toutefois, **plusieurs problématiques nous paraissent devoir, d'entrée, être mises en exergue.**

Nous en conviendrons tous, l'année 2020 aura été une année particulièrement atypique et hors normes.

Vouloir en tirer des enseignements pour l'avenir atteint vite ses limites.

La crise sanitaire a chamboulé notre quotidien, nos missions, voire parfois nos priorités. Pour autant, la DGFIP a refusé de mettre un frein au déploiement du nouveau réseau de proximité et ce, malgré les demandes des organisations syndicales.

Alors que les agents étaient en train de gérer leurs missions dans un contexte de crise sanitaire, beaucoup d'entre eux ont été soumis à un télétravail de crise sans toujours avoir le matériel adéquat. Ils étaient pour certains accaparés à débloquer et à sécuriser le Fonds de solidarité et à préparer la campagne IR. Il leur a fallu – en plus – s'inquiéter de leur avenir au sein d'une DGFIP qui elle, était en train de restructurer tout son réseau.

Le bilan social unique 2020 ne laisse à aucun moment transparaître les risques psychosociaux subis par les agents, risques induits par ces deux phénomènes qui sont venus les percuter de plein fouet.

## **Autre point saillant de ce rapport, le télétravail.**

L'année 2020 aura vu le décollage du télétravail à la DGFIP comme mode d'organisation du travail. Si ce décollage est la conséquence d'une variable exogène et non pas celle d'une politique volontariste, aujourd'hui la DGFIP a pris un virage essentiel. Sur ce sujet la délégation **CFDT-CFTC** attend la déclinaison à la DGFIP du nouveau protocole sur le télétravail, toujours en cours de négociation au niveau ministériel. Nous espérons que nos revendications y seront entendues dans l'attente de l'ouverture d'un cycle de négociations au niveau directionnel.

Au regard des remontées des agents, nous vous demandons dès à présent d'inclure dans le rapport social unique de 2021 un bilan, par direction et par grande famille de métier (SIP, SIE, SPFE, SGC, trésoreries spécialisées...), des refus des demandes de télétravail. Ces données sont essentielles pour apprécier les conditions de travail de l'agent et le dialogue entre les agents et leur chef de service.

En effet, une trop grande globalisation des chiffres a tendance à masquer les diverses réalités vécues par les agents.

## **Dernier point du RSU que la délégation **CFDT-CFTC** abordera dans cette déclaration, les effectifs.**

Le rapport social unique est une litanie de données brutes sans prise en compte des particularités des contextes locaux, des missions... situation pouvant induire des conclusions erronées.

Prenons pour exemple le nombre d'heures écrites de 2020 qui s'établit à 494 069 heures. Mais que peut-on en conclure hormis que c'est l'équivalent de 307 emplois qui manquent à la DGFIP ?

Là encore, le rapport s'arrête au milieu du gué. La délégation **CFDT-CFTC** vous demande des données relatives et non pas uniquement des données brutes (par directions, services, en valeur relative par rapport à la population examinée...).

La délégation **CFDT-CFTC**, sans remettre aucunement en cause la nécessité et l'utilité de disposer d'une base de données la plus riche possible, attendait aussi, un bilan établi sur des valeurs relatives aux populations considérées. Le recensement des chiffres n'est pas suffisant. Le niveau d'information est encore trop asymétrique entre l'administration et les organisations syndicales représentatives.

Ce rapport aurait dû aussi présenter, a minima, quelques orientations fortes pour les mois et les années à venir.

S'il est évident que les orientations stratégiques n'ont pas leur place dans un rapport qui sera mis en ligne et accessible à tous, y compris des personnes extérieures à notre administration, un rapport annexe à destination des représentants des personnels gagnerait à y être joint.

C'est seulement si nous disposons, à la fois des données brutes et relatives et des orientations stratégiques, que nos débats seront constructifs et feront apparaître nos convergences ou, a contrario, nos désaccords en toute connaissance de cause.

Le rapport social unique sera un outil fondamental pour les futurs représentants des personnels qui siégeront dans les CSA et les FS (Formations Spécialisées), nouvelles instances mises en place à compter du 1er janvier 2023. Sa pertinence ne sera appréciée qu'à l'aune de la qualité des informations mises à leur disposition.

L'intérêt d'un rapport et la qualité de son analyse se mesurent aussi à la mise en perspective des données sur plusieurs années. Cette présentation pluriannuelle permettra de confirmer ou infirmer des évolutions apparues dans les données brutes et relatives.

Nous restons par ailleurs sur notre faim devant un rapport qui n'a pas encore intégré les conséquences environnementales des restructurations et réorganisations.

Vous l'aurez compris, le RSU 2020 est loin de répondre aux exigences de l'alliance **CFDT-CFTC**.

L'objectif de ce GT étant bien de lister les demandes et les attentes des organisations syndicales, la délégation **CFDT-CFTC** vous demande a minima pour le RSU 2021

- Des données relatives présentées autant que possible en rappelant les données des deux années précédentes
- Un rapport annexe avec une analyse et vos orientations stratégiques

Enfin, nous vous rappelons votre obligation de le rendre accessible au plus tard un mois avant sa présentation.

En clair, une photo c'est bien, un film c'est mieux

La délégation **CFDT-CFTC** Finances publiques